

RAPPORT FINANCIER 2019

L'année 2019 a été exceptionnelle par rapport aux années antérieures.

Pour les recettes :

Recettes en artisanat : **6297,00 €** (+ 24% par rapport à 2018)

Recettes collections : **5248,61 €** (+ 33% par rapport à 2018)

Pour les dépenses :

Les frais de fonctionnement :

- (achat de chocolats de Pâques,
- frais de tenue de compte bancaire,
- frais d'opposition et de virements,
- assurance responsabilité civile et
- frais de port)

s'élèvent à **186,58 €** et représentent moins de 2% des recettes.

L'excédent de l'année 2019 est de **11 482,45 €** (+ 29 % par rapport à 2018).

Conformément aux décisions de l'assemblée générale, il a été versé 9 000 € aux ONG. De plus, deux ONG ont reçu des dons en nature estimés à 880 €.

Avec le report à nouveau au 01/01/2019, le montant total des comptes bancaires et de caisse au 31/12/2019 s'élève à **11 698,91 €**.

Il peut donc être envisager de verser **11 000 €** aux ONG partenaires pour financer des actions humanitaires.

De plus il peut être envisagé de consacrer **500 €** pour faire achats :

- laine et autres fournitures,
- programmes informatiques (comptabilité et site web) et hébergement du site web.